

CONSEIL MUNICIPAL

DE LA SEANCE DU **LUNDI 13 MARS 2023**

L'an deux mil vingt-trois le treize mars à dix-neuf heures le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude CHAUSSADE, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Nombre de Conseillers présents : 12

Nombre de Conseillers présents et représentés : 15

Quorum : 10

Date de convocation : 7 mars 2023

Date d'affichage de la convocation au siège : 7 mars 2023

Après avoir fait l'appel, le conseil nomme un secrétaire de séance.

Monsieur le Maire soumet le précédent compte-rendu de la séance du 30 janvier 2023 à l'approbation du conseil.

Sans observation, le conseil municipal adopte le compte-rendu à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

I – Délibérations

- 1- Marché de travaux du CCAS – Exonération des pénalités de retard
- 2- Vote du compte de gestion 2022
- 3- Vote du compte administratif 2022
- 4- Budget général : affectation du résultat 2022
- 5- Budget annexe assainissement : affectation du résultat 2022
- 6- Adhésion La Double en Périgord
- 7- Demande fonds vert Eclairage public programme 2023

II – Informations

- 1- Informations communautaires
- 2- Informations diverses

Vu pour être affiché le mardi 14 mars 2023, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Ménesplet, le 14 mars 2023

Le Maire
(scellé et signature)

